

journal de l'énergie

pour les propriétaires immobiliers

SuisseÉnergie – Le programme du Conseil fédéral pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables
suisseenergie.ch



Voir loin avec l'énergie du futur



*Interview du conseiller
fédéral Albert Rösti. Page 17*

«Aborder tous les aspects de la couverture des besoins en électricité»

À quoi ressemblera l'avenir énergétique de la Suisse? Quel sera le rôle des programmes d'encouragement en ce sens? Des taxes d'incitation sont-elles nécessaires? Entretien avec le ministre de l'énergie Albert Rösti, au sujet du défi de la transition énergétique et des mesures pour la réussir.

Par Roland Grüter et Marianne Sorg (texte), ainsi que Gerry Nitsch (photos)

Monsieur le conseiller fédéral, fin avril, l'Espagne et le Portugal ont connu l'un des plus graves incidents possibles: les deux pays ont été plongés dans le noir pendant des heures. Un black-out de cette envergure est-il possible en Suisse?

Nul ne peut entièrement exclure ce scénario, même si notre réseau est très bien protégé. La Suisse dispose de 41 sites reliés au réseau électrique de l'Union euro-

péenne et dans certaines circonstances, cela peut créer un effet domino. Cependant, la cause de cette panne générale n'est pas encore définitivement établie. Nous allons en étudier l'origine de près et en tirer les conclusions qui s'imposent. Nous nous intéressons particulièrement au rôle qu'ont joué l'énergie en ruban et les énergies renouvelables.

Peu avant l'incident, la part d'électricité solaire et éolienne dans la péninsule Ibérique dépassait 70 %. La Suisse travaille au

développement de telles capacités. Quels sont les risques pour l'approvisionnement énergétique?

Il est trop tôt pour tirer des conclusions sur le mix électrique du réseau. Nous devons attendre l'analyse approfondie des données de l'Espagne. De nombreux éléments indiquent que la Suisse est moins menacée, comme son importante production d'énergie hydraulique qui permet de produire rapidement

complète d'ici 2050. Le Programme Bâtiments y contribuera, car il encourage les propriétaires à rénover le toit, la façade ou même les installations techniques de leurs biens. En Suisse, un million de bâtiments doivent encore être rénovés. Le taux de rénovation s'élève actuellement à environ 1,5 % au lieu des 3 % visés. Il n'y a pas de quoi s'en satisfaire, mais je comprends la réticence des propriétaires.



Nous allons étudier l'origine de la méga-panne de la péninsule Ibérique de près et en tirer les conclusions qui s'imposent.

Albert Rösti
Conseiller fédéral



de l'électricité si nécessaire. Cependant, même si l'incident n'a pas duré très longtemps, les activités de la vie quotidienne se sont arrêtées, notamment à cause des perturbations du trafic et des opérations financières. En un rien de temps, plusieurs milliards ont été perdus. Il convient d'éviter un scénario similaire par tous les moyens.

La Suisse se dirige résolument vers un nouvel avenir énergétique. La production d'énergies renouvelables doit être stimulée et la consommation optimisée. Depuis quinze ans, les propriétaires immobiliers sont par exemple soutenus par le Programme Bâtiments. En êtes-vous satisfait?

La loi sur le climat et l'innovation adoptée par la population en juin 2023 inclut une décarbonation

C'est-à-dire?

Beaucoup ne peuvent se permettre de rénover qu'une fois les installations amorties ou la durée de fonctionnement prévue atteinte, ou lorsque cela devient indispensable parce que le toit fuit ou que les fenêtres ne sont plus étanches. Peu de personnes ont les moyens de rénover de manière volontaire.

Qu'en est-il des idéaux: ont-ils une importance?

Il faut faire preuve de réalisme. La plupart ne peuvent pas s'offrir un idéal du point de vue financier. Pour beaucoup, acheter un bien représente déjà une certaine charge, ce qui laisse peu de place aux investissements volontaires et pas vraiment urgents.

Dans ce cas, le taux de rénovation visé de 3 % est-il utopique?

Au bas mot, il est difficilement atteignable. Pour cela, il faudrait réduire considérablement la durée d'amortissement d'un bien. Cependant, ce que nous pouvons faire, c'est déve-

Le conseiller fédéral Albert Rösti est optimiste et pragmatique quant à notre avenir énergétique.



lopper les standards minimaux imposés par la loi. Le modèle de prescriptions des cantons dans le secteur du bâtiment est un bon levier pour que les biens neufs et anciens deviennent plus efficaces sur le plan énergétique et exempts d'énergies fossiles.

Le nouveau Programme d'impulsion prévoit de soutenir le remplacement des chauffages fossiles et électriques des immeubles d'habitation par des solutions renouvelables. La politique a-t-elle donc échoué jusqu'à présent? Non, mais les instruments d'encouragement doivent être encore plus ciblés et appliqués de manière plus systématique. Le programme doit par exemple encourager les propriétaires d'un immeuble d'habitation à changer leur chauffage. Il est doté d'un budget annuel de 200 millions de francs.

Pour la Confédération, est-il désormais plus important de renoncer au chauffage au mazout, au gaz ou électrique, que d'isoler sa maison, remplacer ses fenêtres et rénover en profondeur?

Il faut faire l'un sans exclure l'autre. Bien entendu, équiper une vieille ferme d'une pompe à chaleur sans l'isoler correctement n'a pas de sens. L'efficacité énergétique des bâtiments reste essentielle. En matière de subventions, nous constatons toutefois un meilleur effet de levier lorsque nous pouvons encourager les propriétaires ou les communautés à remplacer le chauffage.

Le programme ne soutient pas que le remplacement des chauffages fossiles. Les chauffages électriques doivent aussi être remplacés plus rapidement.

Pour quelle raison?

Outre la transition vers les énergies renouvelables, nous avons surtout besoin de technologies plus efficaces. Le programme vise donc à encourager le remplacement des vieux chauffages, notamment ceux qui consomment énormément, comme les chauffages électriques à résistance. Ils sont très inefficaces et consomment près de 10 % de l'électricité en hiver.

Comment le Programme d'impulsion sera-t-il financé?

À l'avenir, par la taxe sur le CO₂ appliquée aux combustibles. Cette taxe est de 120 francs par tonne de CO₂. Jusqu'à présent, un tiers a été principalement consacré au Programme Bâtiments. Nous voulons augmenter cette part à 41 %, mais surtout l'utiliser pour financer les nouveaux programmes. 400 millions de francs par an sont à notre disposition pour les nouveaux programmes d'encouragement: 200 millions pour le Programme d'impulsion et 200 millions pour les innovations. Nous visons donc de nouveaux objectifs et attendons des cantons qu'ils continuent d'assumer leurs responsabilités dans le Programme Bâtiments. Nous parlons du principe qu'ils proposent de nouveaux modèles en la matière.



Cette solution permet de contourner élégamment le financement des programmes avec l'argent public.

Cela correspond aux objectifs d'économies de la Confédération dans le cadre du programme d'allègement budgétaire 2027. Si ce système fait ses preuves, et si la taxe sur le CO₂ est maintenue après 2030, la loi sur le climat et l'innovation sera garantie à long terme.

Un groupe de spécialistes dirigé par l'économiste Serge Gaillard a étudié les économies possibles au sein de la Confédération. Leur conclusion: les prescriptions et les taxes d'incitation dans le secteur du bâtiment sont plus efficaces que les subventions. Qu'en pensez-vous?

En 2021, la votation pour la révision de la loi sur le CO₂ a montré que les prescriptions et les mesures d'incitation supplémentaires ne faisaient pas l'unanimité. Le Conseil fédéral s'appuie sur la loi sur le climat et l'innovation et tente de donner une impulsion avec de nouveaux programmes d'encouragement. Nous espérons qu'avec moins de moyens, l'effet sera similaire à celui des précédents programmes.

Le Programme Bâtiments était bien fourni, mais n'a jamais été pleinement exploité. En quoi le Programme d'impulsion et d'innovation est-il plus intéressant?

Je pense que les besoins des immeubles d'habitation sont importants, et les moyens disponibles seront sans

doute utilisés. Il me tarde de voir s'il y aura assez de projets éligibles aux subventions du programme d'innovation. Je l'espère.

En quoi est-ce particulièrement important?

Soutenir les technologies d'avenir qui s'imposent à l'échelle nationale et idéalement internationale peut contribuer à la décarbonation de

ou des subventions. C'est pourquoi il est dans notre intérêt de dépenser chaque franc de manière efficace.

Quelle est votre position?

Si l'État veut rester performant à long terme, afin de pouvoir notamment proposer des subventions, mieux vaut respecter le frein à l'endettement et s'intéresser de près à comment et dans quoi l'argent est

« Malgré cette restriction, l'objectif reste identique: mettre en œuvre la loi sur le climat et l'innovation. »

la société de manière considérable. Elles font également évoluer l'industrie. Je suis optimiste: l'économie doit s'intéresser à l'accélération de la décarbonation. Enfin, être climatiquement neutre offre des avantages concurrentiels aux entreprises.

La Confédération doit à la fois faire des économies et créer des incitations pour que la société et l'économie contribuent à la décarbonation. Comment concilier ces deux idées?

La loi actuelle sur le CO₂ est en vigueur jusqu'en 2030. Nous devons réfléchir à la suite. Si les objectifs fixés ne sont pas atteints, beaucoup de gens exigeront probablement davantage de moyens. À nous de déterminer ce qui est le plus important: des finances publiques saines

dépensé. Même mon département, le DETEC, est concerné. C'est fâcheux, mais indispensable. Malgré cette restriction, l'objectif reste identique: mettre en œuvre la loi sur le climat et l'innovation.

Des taxes d'incitation plus élevées pourraient permettre de générer plus d'argent. Est-ce envisageable?

Économiquement, ce serait peut-être judicieux, mais selon moi, trop peu de gens y seraient favorables. Un subventionnement aussi efficace que possible semble plus raisonnable.

C'est une évidence: nous devons toutes et tous faire en sorte d'atteindre les objectifs climatiques fixés. Le développement des énergies

renouvelables en fait partie. Quels sont les défis actuels en la matière?

Les énergies renouvelables peuvent couvrir nos besoins huit mois par an. Nous avons assez d'installations solaires pour assurer l'approvisionnement en été. La difficulté, ce sont les quatre mois d'hiver. Pour cela, il nous faut d'urgence environ 10 % d'électricité supplémentaire, soit de nouvelles installations ...

... ce à quoi la population s'oppose.

En hiver, nous pouvons produire durablement de l'électricité sans que le paysage en soit trop affecté. Nous ne voulons pas recouvrir le pays d'éoliennes. À cela s'ajoutent les seize centrales hydroélectriques prévues par la loi sur l'approvisionnement énergétique et quelques installations solaires alpines. Nous n'avons pas d'autre choix que de les construire. C'est le minimum que nous puissions faire.

Un projet d'accélération des autorisations est donc envisagé. À ce sujet, les avis sont partagés: c'est surtout la restriction des droits associés qui est critiquée, comme le droit de recours des organisations ou le droit de veto des communes. Comprenez-vous cette réticence?

Le Conseil des États a restreint le droit de recours pour les seize centrales hydroélectriques prévues. C'est en effet une atteinte à notre système institutionnel, au sein duquel le pouvoir est clairement divisé. Je suis moi-même plutôt critique à ce sujet. Parallèlement, cela fait pression sur les organisations, afin qu'au minimum, elles nous tendent la main pour les projets prévus et ne les bloquent pas par principe. Je reçois des signaux tout à fait positifs des organisations de protection.

Lesquelles?

Aqua Viva, par exemple, qui s'engage pour la protection et la renaturation des eaux du pays. Elle a déclaré publiquement qu'elle retirait son opposition au projet Trift, à condition de maintenir le droit de recours et les mesures de remplacement et de compensation dans la loi. En outre, la Fondation pour la protection et l'aménagement du paysage fait partie du groupe de suivi de la centrale de Gornerli, près de Zermatt. Ce sont des signaux clairs d'une collaboration constructive.

N'êtes-vous pas trop optimiste? Avec le Solarexpress, vous prévoyiez d'accélérer le développement de grandes installations solaires alpines. Plus de 60 projets étaient en discussion, mais seulement la moitié verra le jour. Pourquoi sont-ils si difficiles à concrétiser?

Il y a plusieurs raisons à cela. D'abord, nous avons largement sous-estimé la mise en œuvre technique, car la Suisse doit fournir un travail de pionnier dans ce secteur et peut difficilement se reposer sur les expériences des pays étrangers. Par exemple, au barrage du Muttsee, après le premier hiver, près de 20 % des panneaux étaient défectueux, car nous avions mésestimé le poids de la neige. Par

ailleurs, les coûts de fabrication de ces installations sont élevés. Malgré des subventions jusqu'à 60 %, les installations sont à peine rentables. Les conduites sont un autre point de blocage: nous devons veiller à ce que les installations rejoignent le réseau rapidement. Enfin, il y a aussi les oppositions des organisations de protection que j'ai mentionnées.

Avez-vous surestimé l'approbation de la population?

Personne ne conteste la nécessité de préserver la biodiversité et le climat. Selon moi, la protection du climat n'est possible qu'avec la décarbonation. Malheureusement, je constate que beaucoup de celles et ceux qui s'engagent pour la protection du climat s'opposent aux énergies renouvelables. Il faut déterminer ce qui est le plus important: la protection de la nature ou la production d'énergie durable. En outre, il existe beaucoup d'intérêts particuliers qui font obstacle à la réalisation de ces installations.

Beaucoup estiment que le Solarexpress est un échec. L'est-il pour vous? Non, certains projets sont déjà en cours. Chaque kilowatt gagné compte, même si, au départ, nos attentes étaient bien plus élevées.

Quel est le niveau d'acceptation des parcs éoliens?

Là aussi, les choses évoluent. Dans le canton de Lucerne, une loi pour faciliter les procédures d'autorisation a été adoptée avec une large majorité. Mais c'est un parcours de longue haleine, qui requiert endurance et patience.

Ce qui nous ramène au rapport de Serge Gaillard. Les prescriptions et les taxes d'incitation ne permettent-elles pas de mieux faire évoluer les mentalités?

Un changement de comportement imposé par l'État ne nous mènera jamais au but. Nous avons besoin

d'innovations pour résoudre les problèmes. L'histoire nous l'a déjà montré plusieurs fois: des objets comme la voiture ou l'ordinateur offraient des avantages. C'est le progrès technique qui doit faire avancer la décarbonation, pas les règles de conduite. Cela demandera peut-être plus de temps que prévu, mais c'est faisable.

Que faut-il faire en premier?

Nous parlons de transition énergétique depuis 2011. Il est temps de mettre en œuvre les décisions prises.



Peu de personnes ont les moyens d'effectuer une rénovation énergétique volontaire et non urgente de leur bien.



Je pense d'abord à l'électricité en hiver. Nous travaillons actuellement sur le projet d'accélération des procédures, mais cela ne suffira pas.

Ce rythme lent avec lequel nous avançons vers l'avenir a un prix. Lequel?

Nous ne pouvons pas faire avancer la décarbonation aussi rapidement que l'électorat nous le demande. Cependant, cela nous encourage sans doute à envisager d'autres technologies.

Comme l'énergie nucléaire, pour laquelle le débat a été relancé?

Entre autres. Cette technologie ne devrait pas être exclue des discussions lorsque l'on parle de décar-

été soumis à la votation. L'électorat a seulement exprimé son souhait de sortir du nucléaire et de ne pas construire de nouvelles centrales. Désormais, la question est de savoir si dans les dix ou vingt prochaines années, nous pourrions produire assez d'électricité issue de sources durables, une fois les centrales nucléaires existantes mises hors service. Après tout, elles couvrent un quart de nos besoins. Actuellement, tout indique que cette question devient de plus en plus urgente. Il suffit de voir l'Espagne et le Portugal. Il est difficile de garantir la stabilité du réseau avec une énergie fluctuante.

Dans ce contexte, les spécialistes évoquent le sujet des grandes batteries.

À court terme, ce système de stockage fonctionne très bien. Cependant, à l'échelle internationale, le problème du stockage à long terme de l'électricité dans des batteries pour couvrir les déficits en hiver reste entier. Bien entendu, je préfère une technologie qui rend cela possible à une nouvelle centrale nucléaire, mais elle n'existe pas encore. En tant que ministre de l'énergie, il est de mon devoir d'aborder tous les aspects de la couverture des besoins en électricité.

Ce qui nous ramène à l'énergie nucléaire?

Lorsque l'électorat a choisi de sortir du nucléaire, la décarbonation complète de la société n'était pas encore à l'ordre du jour. Depuis, beaucoup de choses ont changé, notamment le contexte géopolitique. En 2017, qui aurait pu penser que l'Europe n'avait pas assez de gaz et d'électricité? Nous devons relancer certains sujets et la population décidera alors de la direction à prendre. Quand je vois ce qu'il se passe à l'étranger, une chose est sûre: la technologie nucléaire fait partie du mix énergétique.

Qu'en est-il de la sécurité?

Elle reste une priorité! Cependant, il faut faire la part des choses entre une centrale neuve et une ancienne qui reste en service.

bonation. Pour atteindre l'objectif zéro émission nette, il faut envisager toutes les options. Aujourd'hui, il semble difficile de remplacer toutes les énergies fossiles – qui représentent encore 60 % – par des énergies renouvelables. Nous avons besoin d'un mix équilibré. Dans le nucléaire aussi, de gros progrès ont été faits, c'est pourquoi nous devrions mieux réfléchir à cette option. Pour garder une vision d'ensemble, il faut enlever nos œillères.

Beaucoup voient ces idées comme une trahison de la transition énergétique.

J'ai pour mission de défendre les énergies renouvelables et c'est ce que je continue de faire. Nous devrions cependant rester ouverts à d'autres solutions. Sans quoi, avec le recul, nous pourrions réaliser dans 20 ans que la direction empruntée ne mène pas à l'objectif. Je ne veux pas devoir me le reprocher.

Comprenez-vous les arguments des personnes sceptiques? Notamment en lien avec Tchernobyl.

Absolument. Cependant, il est difficile d'estimer à quel point la population est effectivement sceptique. Jusqu'à présent, aucun texte visant à interdire l'énergie nucléaire n'a



À propos

Élu au Conseil fédéral le 7 décembre 2022, Albert Rösti dirige le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Il est docteur en sciences techniques et ingénieur agronome. En 2011, il a été élu conseiller national au Parlement et a notamment été membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie pendant onze ans. De 2016 à 2019, il a également été président de l'Union démocratique du centre (UDC). À 57 ans, Albert Rösti est marié et père de deux enfants désormais adultes. Il est né à Frutigen le 7 août 1967 et est un citoyen de cette commune.